

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE LE HUIT AVRIL (08/04/2025)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 26 mars 2025, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS : 24

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, Mme Stéphanie GAYET, Mme Sophie LOPEZ, M. Philippe GARCIA, **Adjoint**,
Mme Danièle SCHATTEL, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert POMAREDE, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Michel ALBERGUCCI, M. Jean-Christophe THIERS, Mme Anne-Marie VOLLARD (DUPONT), Mme Jessie COTINET, M. Philémon DESSART, M. Soufiane ACHCHTOUI, M. Jean-Claude LORENZO, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux**.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : 9

M. Guy LOURMEDE (Représenté par Madame Stéphanie GAYET), **Adjoint**

M. Gabin LOPEZ (Représenté par Madame Sophie LOPEZ), Mme ORTALO Marie-Françoise (Représentée par Madame Arlette CAZORLA), M. Philippe LERMINEZ (Représenté par Monsieur Jean-Christophe THIERS), Mme POUTEAU Laure (Représentée par Madame Any DELCHER), M. Frédéric GENRIES (Représenté par Madame Jessie COTINET), Mme Laureen LASSERRE (GONZALEZ) (Représentée par Monsieur Jérôme POUGNAND), M. Robert DUPARC (Représentée par Madame Estelle HEMMAMI), M. Ignace VELA (Représenté par Monsieur Jean-Claude LORENZO), **Conseillers Municipaux**.

Madame Any DELCHER est nommée secrétaire de séance.

FINANCES

02 – 08 avril 2025

2. Vote des taux de fiscalité directe locale pour l'année 2025

Rapporteur : Monsieur Luc PORTES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2331-3,

Vu le Code Général des Impôts, et notamment les articles 1639 A et 1636 B sexies,

Vu la commission des Finances du 10 mars 2025,

Vu l'état 1259 établi par la Direction Départementale des Finances Publiques,

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A 27 voix pour et 6 voix contre (Mmes CAVALIE, HEMMAMI, MM. BOUSQUET, VELA,
LORENZO, DUPARC),**

FIXE les taux d'imposition pour l'année 2025 comme suit :

Taxe	Taux 2024	Taux 2025	Bases prévisionnelles 2025	Produit 2025	Contribution coefficient correcteur	Produit 2025
						après contribution du coefficient correcteur
Taxe foncière - Bâti	58,36%	57,86%	15 172 000	8 778 519	-2 500 588	6 277 931
Taxe foncière - Non Bâti	173,22%	171,74%	358 100	615 001		615 001
Taxe d'habitation	10,16%	10,07%	1 159 000	116 711		116 711
Produit fiscal attendu :						7 009 643

PREND ACTE de l'application d'une baisse des taux de taxes suivant un niveau de variation proportionnelle de 0,991430.

Pour copie conforme
Moissac, le 09 avril 2025

Le Maire,

Romain LOPEZ

Le secrétaire de séance,


Any DELCHER

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :